



Maine et Loire

Réunion du 07/06/19 avec Monsieur Derrac

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

📄 [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

PLAN SOCIAL A LA DGFIP,

FO DGFIP alerte les personnels sur la violence des réformes en cours à la DGFIP. Le projet dit de « géographie revisitée » acte le démantèlement généralisé des services. Il aboutira inévitablement à de la mobilité forcée pour les agents.

Ce projet ne poursuit qu'un seul objectif : supprimer des emplois en abandonnant des structures et des missions. Le Syndicat dénonce une communication ministérielle mensongère visant à faire croire, à nos concitoyens et aux élus locaux, que l'on remettrait du service public là où il n'y en a plus. La réalité est tout autre comme en témoigne la carte proposée par le Directeur local, comme partout en France par le Directeur Général.

FO DGFIP appelle les personnels à s'opposer avec force à ces projets et à ne pas se résigner pour obtenir le retrait du plan DARMANIN.

Par tous les moyens à notre disposition, il nous faut poursuivre un combat sans précédent que nous devons mener sur tous les fronts : élus locaux, usagers, opinion publique, proches, la grève demeurant le seul moyen d'obtenir satisfaction.

Collectivement, nous devons résister, sinon nous serons sacrifiés.

Réorganisation de la DDFIP de Maine et Loire :

la liquidation du service public républicain est en marche !

Les organisations syndicales ont été convoquées en urgence, jeudi après-midi pour une réunion de présentation de la « géographie revisitée » le lendemain. En début de séance, suite à la demande des représentants **FO**, après plusieurs hésitations, Monsieur Derrac a fini par avouer être le maître d'œuvre de cette réforme au niveau départemental. Il a précisé que le réseau départemental et la DGFIP seraient renforcés... **A vous de juger !**

Aux ordres des liquidateurs,

voilà ce que propose Monsieur Derrac pour la DDFIP de Maine et Loire :

les fermetures des trésoreries d'Avrillé (transfert à Trélazé), Chemillé (transfert à Beaupréau), Doué, Longué-Jumelles (transferts des deux à la TPM Saumur) au **1^{er} janvier 2020**.

Les fermetures des trésoreries Bellevigne en Layon et Chalonnes sur Loire (transferts vers Trélazé dans de nouveaux locaux ?) au **1^{er} janvier 2021**.

Les fermetures des trésoreries de Seiches sur Le Loir au **1^{er} janvier 2021 ou 2022** (transfert à Baugé) et du Lion d'Angers au **1^{er} janvier 2022 ou 2023** (transfert à Segré en Anjou bleu).

Les fermetures des SIP de Baugé et Segré au **1^{er} janvier 2023** (transferts à Saumur et Angers).

La suppression du SIE de Saumur au **1^{er} janvier 2023** (transfert au SIE de Cholet).

Les fermetures des trésoreries de Montrevault sur Evre et Beaupréau en Mauges au **1^{er} janvier 2023** (transferts sur Cholet).

La création d'une structure « gestion Hospitalière » avec une quarantaine d'agents, sans doute à Sainte Gemmes sur Loire en regroupant la TP du CHU et les services chargés de la gestion hospitalière des TPM de Cholet et Saumur. Le directeur n'a pas pu nous répondre sur la date de création, ni sur l'emplacement exact de ce service...

Entre **2020 et 2023**, nouvelles fusions des SIE et SIP d'Angers.

Il ne resterait au 1^{er} janvier 2023 qu'un seul SPF, qu'un seul CDIF, que trois SIP (1 à Angers, 1 à Cholet et 1 à Saumur), que deux SIE (1 à Angers et 1 à Cholet), six SGC (Service de Gestion Comptable), une structure spécialisée « Hospitalière », aucune information sur le devenir de la paierie, des amendes et des services de Direction. Il a précisé qu'à ce jour, aucune agence comptable n'est envisagée.

Pour faire croire aux élus et à la population que le service public est de retour, ci-dessous les propositions de Monsieur Derrac :

Création de 9 conseillers des collectivités locales, 1 par EPCI. Leurs bureaux seraient adossés aux services des comptables de référence.

Permanences dans les Maisons France Service (ex MSAP) de 1 ou 2 voire 3 agents selon l'importance des anciennes structures, une 1/2 journée, 1 jour, 2 jours par semaine ou 1 fois par mois selon la demande des élus, dixit Monsieur Derrac. Les missions confiées seraient plutôt sur la fiscalité, mais peut être aussi sur la gestion publique, il n'a pas donné plus de précision. Qui assurerait les permanences ? Il s'agirait d'agents de l'EDR mais d'autres pourraient y participer...L'accueil se ferait en espace libre ou sur rendez vous...Bref le flou le plus complet !

L'essentiel n'est il pas de supprimer un maximum d'emplois, de structures, d'abandonner des missions et parallèlement essayer de vendre, par une communication mensongère, cette contre-réforme aux élus ?

Une communication basée sur la tromperie !

Contrairement à ce qui est indiqué dans l'article du Courrier de l'Ouest de samedi 8, il n'y aura pas 7 points de contact supplémentaires. Les conseillers aux collectivités de Tiercé et Saint Georges ne seront pas des points de contact pour la population.

Le SGC de Sainte Gemmes sur Loire remplacera géographiquement l'implantation actuelle de la TP du CHU, sans oublier la disparition programmée du CFP d'Avrillé au 01/01/20. Pour La Romagne, Beaufort en Anjou et Chateauneuf sur Sarthe, la direction locale les a supprimés le 01/01/19.

Tout en faisant disparaître le réseau de l'ex Trésor Public et continuer de réduire drastiquement celui de l'ex DGI (lire plus haut), sur l'ensemble de « son œuvre », Monsieur Derrac pourra se vanter d'avoir réussi à ouvrir une permanence temporaire supplémentaire à Saint Florent le Vieil.

Les MFS (ex MSAP) se trouveraient à Segré en Anjou bleu, Chateauneuf sur Sarthe, Seiches sur le Loir, Le Lion d'Angers, Baugé en Anjou, Beaufort en Anjou, Longué-Jumelles, Doué en Anjou, Bellevigne en Layon, Chalonnes sur Loire, Chemillé en Anjou, Montrevault sur Evre, Beaupréau en Mayenne, La Romagne et Saint Florent le Vieil. Rien de nouveau, dans ces lieux, des centres de Finances Publiques ont été fermés dernièrement, et pour les autres, la direction locale a la volonté de les faire disparaître d'ici 2023.

Le Directeur a indiqué ne pas connaître le nombre de suppressions d'emplois à venir. Il a aussi demandé l'aide des organisations syndicales pour la mise en place de ce plan !

Pour FO c'est non, nous ne participerons pas au démantèlement de la DGFIP !

Bien au contraire, nous avons demandé le maintien des structures existantes et la réouverture des trésoreries et services supprimés avec toutes les missions et les emplois statutaires nécessaires pour leur bon fonctionnement.

Concernant la situation des agents, la Direction n'a eu que ces réponses, ses solutions ? mobilité ou travail à distance quelques jours par semaine.

**Agents de la DGFIP, avec FO, dans l'unité syndicale,
EXIGEZ les RETRAITS du plan Darmanin
et de la loi de Transformation de la Fonction Publique
qui rendent possible une telle liquidation.**